

Le 11 janvier 2021

Aux membres du conseil d'administration

## AVIS DE CONVOCATION

Mesdames,  
Messieurs,

Par la présente, vous êtes convoqués à la réunion du conseil d'administration de la Fédération de l'UPA de la Montérégie qui se tiendra :

**Jeudi 21 janvier 2021**

**De 9 h 30 à 13 h**

**La rencontre aura lieu à l'aide de la vidéoconférence ZOOM**

**<https://us02web.zoom.us/j/83998570896?pwd=WG5ka1Z4SGh6bFpucmJXYTBvL3JxUT09>**

**ID de réunion : 839 9857 0896**

**Code secret : 144209**

Nous espérons que vous serez présents lors de cette rencontre et vous prions d'être ponctuels, car nous commencerons à l'heure indiquée. **Si vous prévoyez être absent, nous vous demandons de bien vouloir rapidement en aviser Karine Léger** par courriel à [kleger@upa.qc.ca](mailto:kleger@upa.qc.ca) ou par téléphone au 450 774-9154, poste 5204. Un lien d'inscription sera alors acheminé au votre substitut.

Si nous n'avons pas eu de réponse **d'ici le lundi 18 janvier à 8 h 30**, nous noterons alors votre absence et nous contacterons un substitut pour vous remplacer.

Vous trouverez ci-joint une copie du procès-verbal de la rencontre du 22 octobre 2020.  
Pour ce qui est du projet d'ordre du jour et des documents pertinents pour la rencontre,  
ils vous seront acheminés au cours de la semaine prochaine.

Le directeur régional,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Robert Racine". The signature is fluid and cursive, with the first name "Robert" and the last name "Racine" clearly distinguishable.

Robert Racine



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
LE 21 JANVIER 2021  
RENCONTRE PAR VIDÉOCONFÉRENCE ZOOM**

**SUIVI**

PROJET D'ORDRE DU JOUR	HORAIRE PRÉVU	TEMPS ALLOUÉ (min.)	RESP.	INFO/ORI	DÉCISION
1. Présences	9 h 30	5	JL/RR		X
2. Acceptation de l'avis de convocation					
3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour					
4. Acceptation du procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2020	9 h 35	5	JL/RR		X
5. Les suivis non-inscrits à l'ordre du jour	9 h 40	5	JL/RR	X	
6. Évaluation du dernier conseil d'administration	9 h 45	5	JL/RR	X	
7. Principales décisions des comités exécutifs du 9 et 27 novembre et du 8 décembre 2020	9 h 50	10	JL/RR	X	
8. Plan d'action 2021 de la planification stratégique	10 h	20	GB		X
9. Vie syndicale et communications 9.1. Activités syndicales à venir 9.2. Report du gala des Agristars 9.3. AGA de la fédération régionale – justification des absences	10 h 20	30	GB GB GB	X X X	
10. Aménagement 10.1. Projet reconnaissance et de soutien des efforts environnementaux des entreprises agricoles en Montérégie (Desjardins) 10.2. Politique provinciale	10 h 50	20	FT	X X	
11. Stratégie bioalimentaire – Projet La Route des sols en santé	11 h 10	5	SVW/FT		X
12. SCF Conseils	11 h 15	15	MAT	X	
13. Retour sur le Congrès général de l'UPA 2020	11 h 30	15	JL/RR/GB	X	
14. Divers	11 h 45	15	JL/RR	X	
15. Évaluation de la réunion	12 h	5	JL	X	

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
 LE 21 JANVIER 2021  
 RENCONTRE PAR VIDÉOCONFÉRENCE ZOOM**

**SUIVI**

PROJET D'ORDRE DU JOUR	HORAIRE PRÉVU	TEMPS ALLOUÉ (min.)	RESP.	INFO/ORI	DÉCISION
16. Levée de la rencontre	12 h 05		JL		X

Dépôt de documents : Attestation Revenu Québec

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Fédération de l'UPA de la Montérégie tenue le jeudi 22 octobre 2020, à compter de 9 h 30, par vidéoconférence ZOOM.

---

## 1. PRÉSENCES ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

Jérémy Letellier, président  
Julien Pagé, 1<sup>er</sup> vice-président  
Ginette Blondin, 2<sup>e</sup> vice-présidente

Beauharnois-Salaberry :	François Vincent
Brome-Missisquoi :	Denis Benjamin
Haut-Richelieu :	Christian Kaiser
Haut-Saint-Laurent :	Michel Hébert
Marguerite-D'Youville et Longueuil :	Luc Bissonnette
Maskoutains Nord-Est :	Cindy Beaudry
Richelieu-Yamaska :	Sylvain Joyal
Rivière Noire :	Éric Beauregard
Roussillon :	Jean-Yves Cécylre
Rouville :	Jocelyne G. Deswarte
Vallée maskoutaine :	André Mousseau
Vallée-du-Richelieu :	Charles Boulérice
Vaudreuil-Soulanges :	Louis-Marie Leduc
Acéricoles :	David Hall
Agricultrices :	Raymonde Plamondon
Anglophones :	Glenn Switzman
Apicoles :	Stéphane Surprenant
Autres productions animales :	André Trépanier
Autres productions végétales :	Jean Asnong
Bovins :	Claude Vasseur
Fermes de petite taille :	Jean-Guy Villeneuve
Fruits et légumes de transformation :	Jessy Pelletier
Grains :	Stéphane Bisailon
Lait :	Yvon Boucher
Œufs d'incubation :	David Phaneuf
Porcs :	Jean-Guy Hamelin
Relève :	Jérémy Cappiello

### PERSONNEL :

Robert Racine, directeur régional  
Karine Léger, secrétaire de direction  
Geneviève Blain, directrice de la vie syndicale et des communications  
Joëlle Jetté, coordonnatrice aux communications  
François Thomas, directeur de l'aménagement et du développement régional

Emmanuel Atheba, conseiller syndical  
Caroline Charron, conseillère à l'aménagement  
Caroline Deschamps, conseillère aux communications  
Jean Dumont, conseiller syndical  
Benoit Lalonde, conseiller syndical  
Renée Lamontagne, conseillère à l'aménagement  
Katerine Montcalm, conseillère syndicale  
Alicia Patry, conseillère à l'aménagement  
Catherine Turgeon, conseillère syndicale  
André Young, conseiller syndical  
Julie Robert, conseillère à l'aménagement  
Iulia Raihert directrice de l'administration et des finances

**ABSENCES :**

Jardins-de-Napierville :  
Maraîchers :

Jean-Claude Guérin  
David Côté

Le président procède à l'ouverture de la réunion. Il souhaite la bienvenue à tous les participants et invite les nouveaux administrateurs à se présenter.

**2. ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

L'avis de convocation est accepté sur une proposition de monsieur Jérôme Ostiguy, appuyée par madame Jocelyne G. Deswarte, tel qu'envoyé en date du 13 octobre 2020.

**3. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le secrétaire procède à la lecture de l'ordre du jour. On demande à ce que soit ajouté un point concernant la procédure et les précédents de la CPTAQ. Le président mentionne que ce point sera ajouté à la suite en point 13. Le projet d'ordre du jour est accepté tel que modifié, sur une proposition de monsieur Éric Beauregard, appuyée par madame Raymonde Plamondon :

4. Acceptation du procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2020
5. Les suivis non inscrits à l'ordre du jour
6. Évaluation du dernier conseil d'administration
7. Principales décisions du comité exécutif du 14 octobre 2020
8. Période d'élection des deux membres du comité exécutif
  - 8.1. Adoption des règles de procédures internes pour l'élection des deux membres du comité exécutif
  - 8.2. Élection des deux membres du comité exécutif
9. Changement de signataires et autres effets bancaires
10. Politiques et procédures – adoption des modifications proposées
11. Comités et Tables de travail de la fédération régionale 2020-2021
12. Vie syndicale et communications
  - 12.1. Retour sur l'assemblée générale annuelle
13. Aménagement
  - 13.1. Adoption des modifications à la Politique d'aménagement
  - 13.2. CPTAQ : procédure et précédents
14. Congrès général de l'UPA – 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2020
  - 14.1. Confirmation des délégués de la fédération régionale
15. Divers

16. Évaluation de la réunion
17. Levée de la rencontre

#### **4. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 SEPTEMBRE 2020**

Le procès-verbal ayant été envoyé par courriel aux administrateurs en date du 13 octobre dernier, le président demande si des modifications doivent y être apportées. Le procès-verbal est adopté tel qu'envoyé, sur motion dûment proposée par monsieur Glenn Switzman, appuyée par monsieur Denis Benjamin.

#### **5. LES SUIVIS NON INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Robert Racine informe les administrateurs à propos des nouvelles rénovations au bureau de Saint-Hyacinthe qui devraient débuter début novembre. Les salles Richelieu et Yamaska qui étaient disponibles pour les rencontres seront bloquées pendant les travaux afin d'entreposer de l'équipement et du mobilier. Il informe également les administrateurs que la résolution adoptée lors de l'AGA concernant le dossier Walmart a été transférée à la Confédération à titre de résolution extraordinaire.

#### **6. ÉVALUATION DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur Racine présente et commente la compilation de l'évaluation effectuée lors de la dernière rencontre, par sondage ZOOM. Dans l'ensemble, les administrateurs ont semblé satisfaits et même très satisfaits du déroulement, des documents reçus, de l'échange et des suivis effectués au cours de la rencontre. Toutefois, quelques personnes sont encore insatisfaites. Mais il est très difficile de confirmer ce qui ne convient pas et ce qui devrait être modifié pour les prochaines rencontres puisqu'il n'a aucune section commentaire au sondage. Le président invite donc les administrateurs à faire part de leurs insatisfactions par courriel à la secrétaire de direction afin qu'elle puisse en prendre note.

#### **7. PRINCIPALES DÉCISIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 14 OCTOBRE 2020**

Les principales décisions sont expédiées par courriel aux administrateurs après chaque réunion du comité exécutif et sont déposées sur le site réservé de la fédération. Aucune question ou commentaire n'est soulevé par les administrateurs.

#### **8. PÉRIODE D'ÉLECTION DES DEUX MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**

##### **8.1. ADOPTION DES RÈGLES DE PROCÉDURES INTERNES POUR L'ÉLECTION DES DEUX MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Une lecture des règles de procédure interne est faite par le secrétaire. Des ajustements sont apportés à cette procédure par madame Geneviève Blain, directrice de la vie syndicale et des communications, en tenant compte que l'élection doit se faire à l'aide d'un sondage avec l'application ZOOM et non par vote secret en présentiel. Pour ceux qui ne sont pas en mesure de répondre au sondage, ils seront invités à se rendre dans une salle virtuelle avec le directeur régional afin de confirmer leur choix. Par la suite, le président d'élection, le secrétaire ainsi que les deux scrutatrices se déplaceront aussi dans une salle virtuelle afin de comptabiliser les mises en candidature et les résultats du vote. Sur motion dûment proposée par monsieur Glenn Switzman, appuyée par monsieur David Phaneuf, il est résolu d'adopter les règles de procédures telles qu'expliquées.

## **8.2. ÉLECTION DES DEUX MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF PRÉSIDENTS D'ÉLECTION ET SCRUTATEURS**

Sur une proposition de monsieur André Mousseau, appuyée par madame Jocelyne G. Deswarte, il est résolu que monsieur Jérémie Letellier agisse à titre de président d'élection, que monsieur Robert Racine agisse à titre de secrétaire d'élection et que mesdames Geneviève Blain et Karine Léger soient scrutatrices.

### **PREMIER POSTE DE MEMBRE EXÉCUTIF (VACANT)**

Un sondage virtuel est lancé et les administrateurs sont invités à sélectionner le nom d'un candidat parmi tous les noms listés. À noter que tous les noms des administrateurs en règle y figurent, à l'exception des trois membres exécutifs actuellement en poste.

Messieurs Éric Beauregard, Denis Benjamin, Stéphane Bisailon, Charles Boulerice, Jérémie Capiello, Jean-Guy Hamelin, Michel Hébert, Sylvain Joyal, Christian Kaiser, Louis-Marie Leduc, Jérôme Ostiguy, David Phaneuf, Claude Vasseur, François Vincent, Jean-Guy Villeneuve ainsi que madame Jocelyne G. Deswarte sont mis en nomination. À noter que messieurs Serge Beaulieu et Jean-Claude Guérin étant absents, leurs noms doivent être retirés parce qu'ils n'ont pas signifié par écrit leur mise en nomination comme le prévoient les règles de procédures.

Le président d'élection demande aux nombreux candidats s'ils acceptent d'être mis en nomination pour ce poste. Seuls messieurs Éric Beauregard et Stéphane Bisailon acceptent d'être mis en candidature. Les deux candidats s'adressent à l'assemblée et, par la suite, un sondage est lancé afin de compléter le premier tour de scrutin.

Le président d'élection déclare élu monsieur Éric Beauregard.

### **DEUXIÈME POSTE DE MEMBRE EXÉCUTIF (VACANT)**

Un autre sondage virtuel est lancé et les administrateurs sont invités à sélectionner à nouveau le nom d'un candidat parmi tous les noms listés.

Messieurs Stéphane Bisailon, Yvon Boucher, Michel Hébert, Sylvain Joyal, Christian Kaiser, Louis-Marie Leduc, David Phaneuf, Claude Vasseur, François Vincent ainsi que madame Raymonde Plamondon sont mis en nomination. À noter que les noms de messieurs Serge Beaulieu et Jean-Claude Guérin se retrouvent à nouveau sur la liste, mais doivent être retirés.

Le président d'élection demande aux nombreux candidats s'ils acceptent d'être mis en nomination pour ce poste. Messieurs Stéphane Bisailon et Michel Hébert acceptent la mise en candidature. Toutefois, avant de compléter le premier tour de scrutin, monsieur Bisailon revient sur sa décision pour laisser le poste à monsieur Hébert.

Le président d'élection déclare élu monsieur Michel Hébert.

Le président d'élection remercie les scrutateurs et félicite les élus. Il invite à tour de rôle messieurs Beauregard et Hébert à prendre la parole afin de s'adresser aux administrateurs.

## **9. CHANGEMENT DE SIGNATAIRES ET AUTRES EFFETS BANCAIRES**

Suite aux derniers changements des membres du comité exécutif et pour reconfirmer les signataires actuels toujours autorisés, il est résolu de procéder à la modification à la liste des signataires afin de:



- de reconfirmer monsieur Robert Racine, directeur régional, à titre de secrétaire de la fédération régionale;
- d'autoriser monsieur Robert Racine à signer les documents légaux, les documents pour les projets CEA et les ententes avec Service-Québec ainsi que pour tous les autres projets dont la fédération régionale est responsable.
- d'autoriser messieurs Jérémie Letellier, Julien Pagé et Robert Racine ainsi que madame Ginette Blondin à signer les effets bancaires, pour et au nom de la fédération régionale (folio #0503106).

**DÉCISION :** Sur une proposition de monsieur David Phaneuf, appuyée par monsieur Jean Asnong, il est résolu d'adopter et de procéder aux modifications ci-haut proposées.

#### **10. POLITIQUES ET PROCÉDURES – ADOPTION DES MODIFICATIONS PROPOSÉES**

Monsieur Racine rappelle aux administrateurs qu'une majoration des allocations avait été faite le 23 octobre 2019. Mais une indexation de 2% est de nouveau présentée pour l'ensemble des dépenses, à l'exception des montants alloués pour les repas et du taux de kilométrage.

Le président demande si les membres ont des questions ou commentaires suite à cette proposition. Aucun commentaire n'est émis de la part des administrateurs.

**DÉCISION :** Sur motion dûment proposée par monsieur Louis-Marie Leduc, appuyée par monsieur Glenn Switzman, il est résolu d'adopter unanimement l'indexation de la politique de remboursement des dépenses telle que proposée.

#### **11. COMITÉS ET TABLES DE TRAVAIL DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE 2020-2021**

Le secrétaire procède à la lecture de la proposition des comités et table de travail pour 2020-2021. Pour chaque comité, on retrouve le mandat et les objectifs. Le document rappelle également les principes généraux guidant les comités de la fédération, soit leur raison d'être, leur fonction de consultation et la nomination des membres.

Les comités de travail pour la prochaine année sont : le comité de l'aménagement du territoire, le comité de l'environnement, le comité des finances, le comité de la vie syndicale et des communications, le comité des producteurs anglophones et la table de travail du Centre d'emploi agricole. Le comité sur la fiscalité municipale est quant à lui transformé en comité ad hoc. D'autres comités s'ajoutent aussi à la liste soit le comité ALUS Montérégie, le comité régional sur la santé psychologique et un tout nouveau comité cette année, le comité ad hoc sur la relève syndicale et la mixité.

**DÉCISION :** Sur motion dûment proposée par monsieur Glenn Switzman, appuyée par monsieur Louis-Marie Leduc, il est résolu d'approuver le cahier des comités et tables de travail 2020-2021.

Les administrateurs de la fédération sont invités à identifier par ordre d'importance deux comités ou table de travail auxquels les administrateurs souhaiteraient siéger, d'indiquer s'ils acceptent de siéger à des comités qu'ils n'ont pas priorisés, ou d'indiquer s'ils ne sont pas en mesure de s'impliquer.

Le secrétaire mentionne que le formulaire pour le choix des comités a été expédié par courriel avec tous les documents de la rencontre et un suivi sera fait auprès des administrateurs absents. Le prochain comité exécutif déterminera la composition des comités et table de travail en tenant compte de l'intérêt signifié par les administrateurs.

## **12. VIE SYNDICALE ET COMMUNICATIONS**

### **12.1 RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Madame Geneviève Blain, directrice de la Vie syndicale et des communications présente un compte-rendu suite à la tenue de l'assemblée générale annuelle de la fédération, le 8 octobre dernier.

Tout d'abord, madame Blain présente les statistiques concernant le nombre de délégués présents par syndicat local et le nombre d'invités. On remarque une petite augmentation du taux global des présences des délégués avec 138 présences confirmées par rapport aux deux dernières années. Une hausse importante de la présence des délégués du CA et du syndicat local du Haut-Richelieu est identifiée avec des taux respectifs de 80% et 85% cette année. Pour ce qui est des autres syndicats locaux, le nombre de délégués a subi une légère hausse ou est resté sensiblement le même que les années précédentes.

L'évaluation faite par sondage à la toute fin de la rencontre est aussi analysée. 78 personnes ont pris le temps de remplir le sondage. Ce qui est un peu plus élevé que lorsque les évaluations sont remises en version papier lors des rencontres physiques.

Suite à un sondage virtuel, les délégués ont été satisfaits de façon générale et même très satisfaits de la tenue de cette assemblée annuelle. 77% des membres présents ont beaucoup apprécié le message du président sortant. Pour ce qui est du rapport annuel et du rapport financier 2019-2020, l'ensemble des membres étaient satisfaits. L'allocution de monsieur Marcel Groleau président fait encore une fois l'unanimité avec une satisfaction très élevée (78%). Bien que la rencontre se soit déroulée de façon totalement différente cette année suite à l'utilisation de la vidéoconférence, ceci n'a pas créé une trop forte insatisfaction chez les délégués (5% seulement). Somme toute, les délégués se sont dits satisfaits (56%) et même très satisfaits (44%) du déroulement en général et de la période choisie pour tenir de la rencontre. Les délégués seront par contre consultés au cours des prochaines rencontres des syndicats locaux pour obtenir plus de précisions par rapport à l'appréciation générale de l'assemblée, mais également concernant l'utilisation des nouvelles technologies. Un suivi sera effectué auprès des délégués absents afin de déterminer la raison de leur absence.

Le président en profite pour remercier les administrateurs d'avoir été présents et les employés pour l'organisation de l'AGA virtuelle. Il félicite Geneviève Blain tout particulièrement pour le bon déroulement.

Madame Blain confirme aux administrateurs que la résolution *Imposition de frais exorbitants aux fournisseurs de Walmart et de ses concurrents* adoptée lors de l'AGA sera transmise à la Confédération comme résolution extraordinaire pour le Congrès général.

Une résolution sur l'ASREC a aussi été soumise au comité des résolutions pour étude. Après l'avoir analysée, le comité a conclu que la résolution ne répondait pas aux critères d'une résolution extraordinaire. L'enjeu étant trop important, le comité exécutif a donc décidé de proposer une

nouvelle résolution au conseil d'administration dans le but de la soumettre à titre de résolution extraordinaire en vue du Congrès général.

### **BONIFICATIONS À APPORTER AU PROGRAMME D'ASSURANCE-RÉCOLTE FOIN**

CONSIDÉRANT que l'assurance-récolte foin est un programme offrant une couverture des pertes dont l'évaluation est effectuée de façon collective pour l'ensemble des entreprises agricoles associées à une même station météo;

CONSIDÉRANT que les pourcentages de pertes de rendement sont associés à une station météo et déterminés à l'aide de trois grilles : une pour le gel hivernal, une pour la quantité (manque de pluie) et une autre pour la qualité (excès de pluie);

CONSIDÉRANT que la saison 2020 a été perturbée par un gel hivernal et une sécheresse importante affectant la majorité des régions de la province;

CONSIDÉRANT que la sécheresse printanière a amené des niveaux de rendements en première coupe de foin d'environ 25% des rendements habituels en Montérégie;

CONSIDÉRANT que les paramètres établis ne captent pas toutes les conséquences des conditions climatiques sur les rendements en foin;

CONSIDÉRANT que certains producteurs n'ont pas reçu d'indemnités ou ont reçu des montants minimes, ce qui affecte grandement la rentabilité des entreprises qui doivent s'approvisionner ailleurs à des prix très élevés;

CONSIDÉRANT que l'inefficacité du programme d'assurance-récolte foin affecte la confiance des producteurs envers le programme;

Il est demandé :

#### **À la Confédération :**

- de faire les représentations auprès du gouvernement afin que la FADQ possède les ressources suffisantes afin d'accompagner adéquatement et uniformément les entreprises;
- de faire les représentations auprès de la FADQ afin :
  - de modifier le programme afin qu'il compense adéquatement les producteurs;
  - d'assurer un accompagnement de qualité aux producteurs dans tous les centres de service;
  - d'ajouter des stations météo en fonction de la variabilité du territoire;
  - de vulgariser le programme Assurance-récolte foin;
  - de revoir la grille hivernale pour ajuster les dates en fonctions des UTM des régions;
  - d'ajouter une option 4e coupe pour les régions qui ont cette possibilité;
  - de verser rapidement des avances lorsque des pertes importantes sont déterminées, tant sur le plan régional que provincial;

**À la fédération de l'UPA de la Montérégie :**

- d'outiller les producteurs afin qu'ils puissent documenter leurs cas avec des photos, vidéos et données;
- de diffuser l'information aux producteurs (processus de plainte, documentation de leur dossier, bonnes pratiques, etc.);
- de faire des représentations auprès de la FADQ au niveau régional pour que les producteurs obtiennent un accompagnement de qualité dans tous les centres de service.

La résolution est mise à l'étude sur motion dûment proposée par monsieur Jérémie Cappiello, appuyée par monsieur Sylvain Joyal.

Un amendement est proposé en rapport à la valeur de remplacement (considérant et demande):

(6) **CONSIDÉRANT** que le prix unitaire du foin à la base des calculs d'indemnité était de 168 \$ la tonne, un prix sans commune mesure avec le prix du marché et tellement bas qu'aucun producteur ne peut se procurer du foin à ce prix;

Il est demandé à la Confédération de faire les représentations auprès de la FADQ afin :

- de modifier le programme afin qu'il compense adéquatement les producteurs pour les dommages subis et les coûts de remplacement réels du foin;

**DÉCISION** : Sur motion dûment proposée par monsieur Yvon Boucher, appuyée par monsieur David Phaneuf, il est résolu d'adopter de façon unanime l'amendement proposé.

**DÉCISION** : Suite à l'adoption de cet amendement, le président procède au vote de la résolution amendée. La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **13. AMÉNAGEMENT**

#### **13.1 ADOPTION DES MODIFICATIONS À LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT**

Monsieur François Thomas et madame Alicia Patry prennent la parole afin de rappeler aux administrateurs que des recommandations avaient été présentées lors de la rencontre du CA, le 24 septembre dernier. Et que les syndicats locaux devaient en prendre connaissance dans le but de les adopter lors de la présente rencontre. Monsieur Thomas souligne aussi que la politique provinciale sera également mise à jour au début de l'année prochaine.

#### **Recommandations – modifications administratives**

- Une modification de la régie à l'interne, pour uniformiser la transmission de la documentation aux syndicats locaux. Les documents qui seront envoyés pour l'analyse des demandes d'autorisation sont :
  - Les documents appropriés à l'étude d'une demande d'utilité publique
  - L'orientation préliminaire
  - L'avis de modification de l'orientation préliminaire
  - La position de la fédération
  - La décision de la CPTAQ (seul l'hyperlien sera envoyé)
  - Le numéro de la décision CPTAQ faisant l'objet d'une contestation au TAQ
  - Décision du TAQ ou autres instances juridiques (seul l'hyperlien sera envoyé)

Uniformiser les termes utilisés au sein de la politique, notamment:

- Ressource en aménagement : personnel de l'ATDR, l'employé responsable
- Administrateur-responsable : administrateur responsable de recevoir les demandes CPTAQ et qui en fera l'analyse

Mise à jour de l'Annexe D: Portrait des CCA

- Mettre à jour le « nombre de fermes »
- Que les syndicats locaux désignent un seul administrateur-responsable qui recevra les demandes CPTAQ et qui en fera l'analyse. Les présidents des syndicats locaux pourront également recevoir les demandes;
- Que l'administrateur-responsable contacte directement la ressource en aménagement pour discuter du dossier afin que chacun comprenne le dossier de la même façon ainsi que l'argumentaire qui est rattaché à la position de l'autre, toujours selon la Politique d'aménagement. Un échange est préférable avant la prise de position officielle par le syndicat.

#### **Directives internes – dossiers de morcellements agricoles**

Production d'une fiche d'information sur le morcellement afin:

- D'outiller les syndicats locaux qui souhaiteraient informer davantage les demandeurs sur les enjeux reliés au morcellement.

CONTENU DE LA FICHE:

- Rôles et objectifs de chacun des intervenants;
- Critères d'évaluation de la CPTAQ (au-delà des critères la LPTAA);
- Étapes lors d'une demande d'autorisation à la CPTAQ;
- Pourquoi demander la tenue d'une rencontre publique.

Suite à la présentation en détail des recommandations et des directives internes par madame Patry, les administrateurs sont invités à poser des questions.

**DÉCISION :** Sur motion dûment proposée par monsieur Louis-Marie Leduc, appuyée par monsieur Stéphane Surprenant, il est résolu d'adopter à l'unanimité la Politique d'aménagement, de développement du territoire et des activités agricoles telle que modifiée.

#### **13.2 CPTAQ : PROCÉDURES ET PRÉCÉDENTS**

Le sujet a été discuté au cours du point précédent.

#### **14. CONGRÈS GÉNÉRAL DE L'UPA – 30 NOVEMBRE ET 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2020**

Madame Karine Léger, secrétaire de direction, présente le rapport aux élus en préparation du Congrès général de l'UPA. Elle fait lecture des critères qui ont permis à dresser la liste des délégués de la Montérégie. 38 délégués composeront la délégation. Madame Léger présente également une version préliminaire du projet d'ordre du jour fourni par la Confédération. Le Congrès aura lieu le 30 novembre en après-midi par Webinaire. La journée du 1<sup>er</sup> décembre se déroulera soit en vidéoconférence ou en présentiel. La Confédération a demandé à chacune des régions de réserver une salle pour accueillir leurs délégués. Bien entendu, la tenue d'une rencontre physique dépendra du palier d'alerte atteint par région. Si la Montérégie est en alerte maximale (zone rouge), la journée d'assemblée aura lieu de façon virtuelle seulement. Les administrateurs sont informés

qu'ils ne sont aucunement obligés de se déplacer dans l'une des salles réservées. Il sera également possible d'assister à la rencontre par vidéoconférence.

#### **15. DIVERS**

Monsieur François Vincent, président du Syndicat de l'UPA de Beauharnois-Salaberry, demande à prendre la parole afin d'expliquer une problématique qui existe en ce moment avec la Boucherie Poirier située à Saint-Louis-de-Gonzague concernant le temps d'inspection. Monsieur Racine mentionne qu'il questionnera le MAPAQ lors de la prochaine rencontre prévue le 23 octobre. Monsieur David Hall fait part aux administrateurs du fait que la révision des règles de ministère de l'Environnement met en cause les stations de pompage en production acéricole.

Madame Jocelyne G. Deswarte tient à féliciter le président pour l'animation de cette toute première rencontre.

#### **16. ÉVALUATION DE LA RÉUNION**

Le directeur régional informe les administrateurs que l'évaluation sera à nouveau faite à l'aide d'un sondage ZOOM lancé une fois la rencontre terminée. Les administrateurs sont invités fortement à le remplir avant de quitter la rencontre. Il rappelle de faire parvenir tout autre commentaire par courriel à la secrétaire de direction.

#### **17. LEVÉE DE LA RÉUNION**

Tous les points ayant été traités, la réunion est levée à 12 h 20, sur une proposition de monsieur Charles Boulerice, appuyée par monsieur Glenn Switzman.

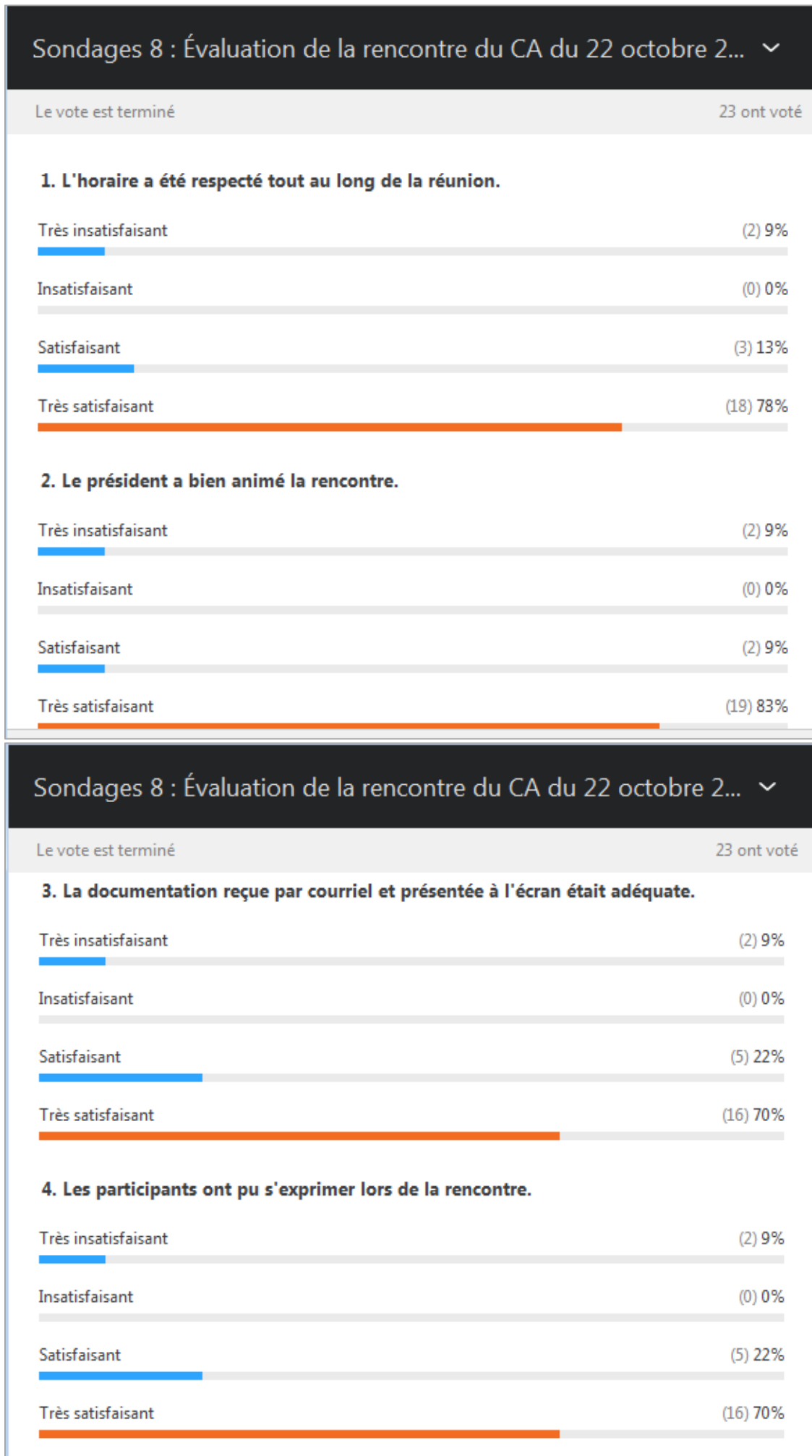
---

Président

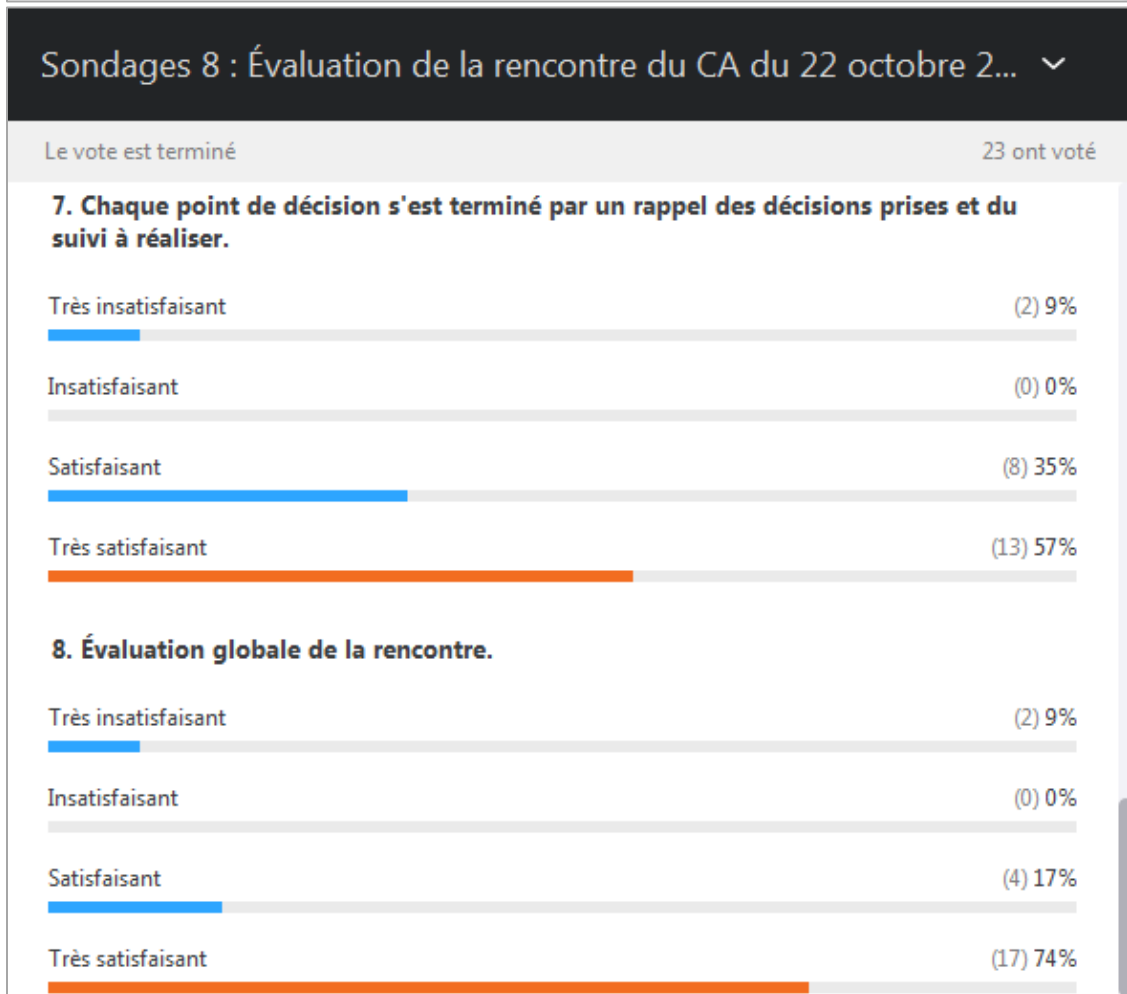
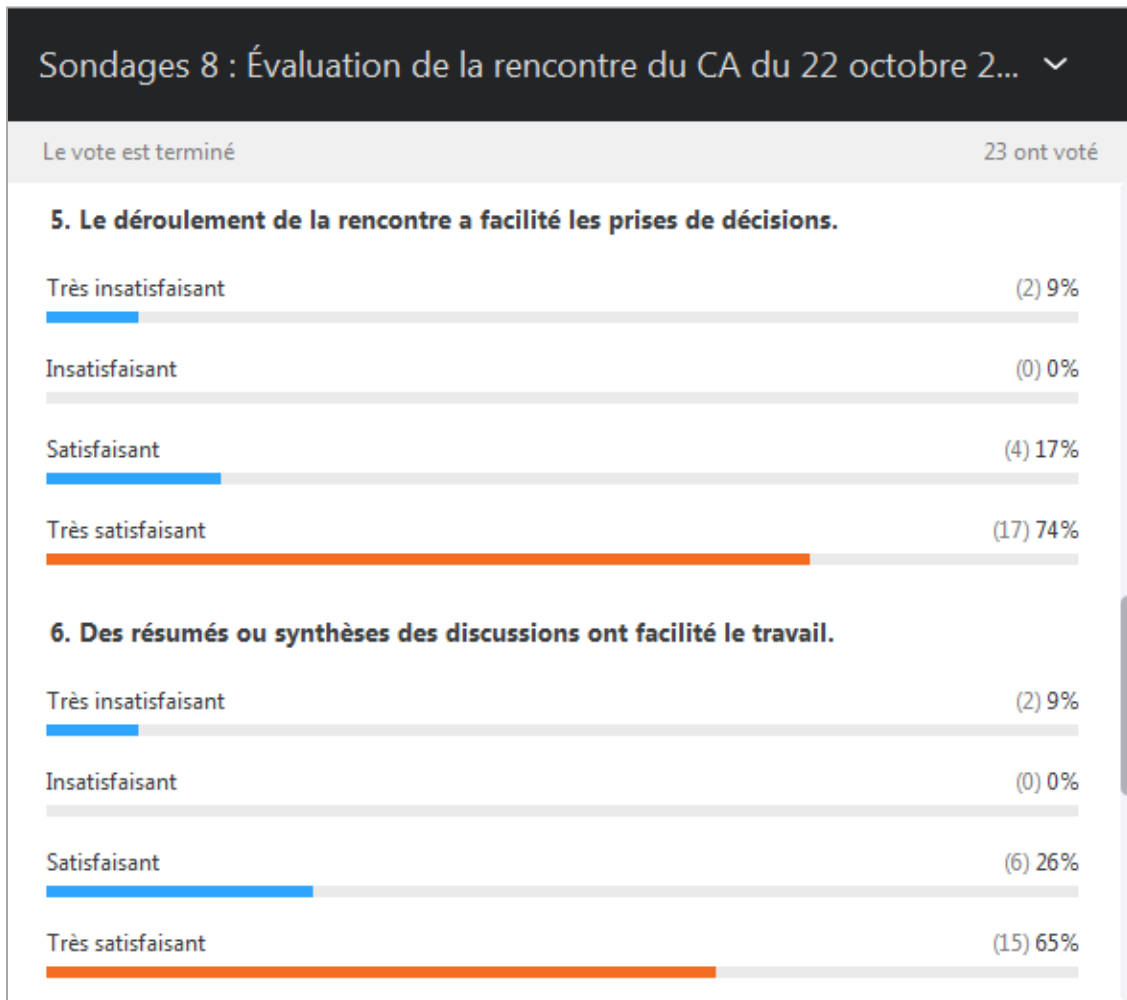
---

Secrétaire

**COMPILATION DE L'ÉVALUATION DU CA DU 22 OCTOBRE 2020**  
**SONDAGE EFFECTUÉ PAR ZOOM**



COMPILATION DE L'ÉVALUATION DU CA DU 22 OCTOBRE 2020  
SONDAGE EFFECTUÉ PAR ZOOM








# Planification stratégique 2020-2022 : Fédération de l'UPA de la Montérégie


Assurer la pérennité de l'agriculture en Montérégie face aux défis de 2020-2022.

Représenter et défendre efficacement les intérêts des producteurs agricoles. Développer nos services et notre expertise. Démontrer notre leadership en réalisant des partenariats et en innovant.


Stratégies	Actions	Feuille de route	Cibles	Responsable	Sur la cible
<b>Environnement</b>					
<b>1. Soutenir les producteurs vers le développement durable</b> 	1.1. Poursuivre le développement du programme Alus Montérégie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer et déposer un projet à ALUS Canada (déc. 20, déc. 21 et déc. 22)</li> <li>• Rechercher de nouveaux partenaires (en continu)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Port de Montréal (30 000 \$ obtenu en août 20, 120 000 \$ en attente pour les 4 prochaines années)</li> </ul> </li> <li>• Solliciter les députés (oct. à nov. 20)</li> <li>• Renouveler les ententes actuelles (en continu)</li> <li>• Solliciter les producteurs (janv. 20, janv. 21 et janv. 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de 100 % des superficies compensées par un financement accru</li> </ul>	Comité ALUS	
	1.2. Promouvoir un programme de rétribution écosystémique global	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre ALUS (en continu)</li> <li>• Rechercher du financement (en continu)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Desjardins : bourses + reconnaissance agroenvironnementale régionale (450 000 \$ obtenu)</li> <li>✓ Programme oiseaux champêtres (225 000 \$ obtenu)</li> <li>✓ ACTION-Climat (refusé)</li> </ul> </li> <li>• Mettre en œuvre le programme (janv. 21 à déc. 23)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concept de rétribution développé et qui chemine politiquement</li> <li>• Projet déposé</li> </ul>	Comité environnement	
	1.3. Maintenir une masse critique de projets agroenvironnementaux répondant aux capacités de gestion de la fédération	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les opportunités et monter des projets s'il y a lieu (en continu)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisations de projets agroenvironnementaux favorisant le développement de bonnes pratiques</li> </ul>		
	1.4. Poursuivre la mise en place d'une politique environnementale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déployer la politique à l'aide du comité (sept. à déc. 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique complétée</li> </ul>		
	1.5. Poursuivre les démarches pour s'adapter aux changements climatiques (ex : Triphasé, réduction des GES...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir le sondage sur le Triphasé et le gaz naturel</li> <li>• Collaborer avec l'UPA (en continu)</li> <li>• Finaliser Agriclimate 1 (nov. 20 à janv. 21)</li> <li>• S'impliquer dans Agriclimate 2 (financement obtenu mais non annoncé)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariats développés</li> </ul>		


Stratégies	Actions	Feuille de route	Cibles	Responsable	Sur la cible
	1.6. Développer des partenariats pour répondre à certaines problématiques (eau, sécurité routière, récupération...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Piger des actions dans les PDZA et identifier un projet porteur à travailler avec les syndicats locaux (en continu)</li> <li>• Inviter les SL à consulter leur PDZA et réaliser des projets avec leur MRC (en continu)</li> <li>• Recenser les projets réalisés (juil. 21 et juil. 22) <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 5 MRC participent au projet AgriRECUP pour le recyclage des plastiques agricoles</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariats développés</li> </ul>		
<b>2. Promouvoir nos pratiques agricoles</b> 	2.1. Mener à terme le projet de cohabitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer au projet et au lancement officiel</li> <li>• Présenter le projet à la Table des spécialités (mars 20)</li> <li>• Promouvoir le projet dans nos outils de com. (en continu)</li> <li>• Présenter le projet à la Table des SL et des spécialités (janv. 21)</li> <li>• Mettre en œuvre et finaliser le projet (janv. 20 à nov. 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cibles du projet cohabitation atteintes</li> </ul>	Comité cohabitation	
	2.2. Mettre en valeur des bonnes actions agroenvironnementales des producteurs (projets, ALUS...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir les réalisations dans le cadre des projets (en continu)</li> <li>• Préparer et déposer le projet « la route des sols en santé » pour valoriser les actions en agroenvironnement à l'entente sectorielle du CAR (déc. 20 à janv. 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissances obtenues ou mises en place</li> <li>• Une ferme ALUS par année participe aux Portes ouvertes sur les fermes</li> </ul>	Comité environnement	
	2.3. Développer un programme de valorisation des pratiques agricoles auprès du grand public	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre le projet Desjardins (janv. 21 à déc. 23)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme développé et financement obtenu</li> </ul>		
<b>3. Informer et former les producteurs agricoles</b>	3.1. Tenir les formations bandes riveraines	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former 450 producteurs (janv. à mars 20)</li> <li>• Produire et diffuser un dépliant et des capsules</li> <li>• Déposer le projet bande riveraine 2 au FARR (formation et investissement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 600 producteurs formés sur les bandes riveraines</li> </ul>	Comité environnement	
	3.2. Décliner le programme de valorisation des pratiques agricoles auprès des producteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir le plan de com. à décliner auprès des producteurs et le mettre en œuvre (janv. 21 à déc. 23)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de valorisation développé et réalisé</li> <li>• Partenariats développés (clubs agro, OBV, PELI...)</li> </ul>		
	3.3. Évaluer les avantages monétaires des pratiques environnementales et les diffuser	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer cet aspect dans le projet bande riveraine 1</li> <li>• Compléter et intégrer les notions dans le projet bande riveraine 2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avantages monétaires évalués et diffusés</li> </ul>		

Stratégies	Actions	Feuille de route	Cibles	Responsable	Sur la cible
<b>Aménagement</b>					
<b>4. Protéger le territoire et les activités agricoles</b>  	4.1. Intervenir systématiquement dans les dossiers déposés à la CPTAQ en vertu de l'article 13.1 de la LPTAA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffuser un communiqué sur le projet de Loi 61</li> <li>Réaliser des interventions sur des dossiers de Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-sur-Richelieu en collaboration avec les SL</li> <li>Diffuser un communiqué « Destruction 94 ha » émis le 21 (déc. 20)</li> <li>Répondre à toutes les demandes (en continu)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>100 % d'interventions dans des dossiers déposés par les MRC, municipalités, CMM, ministères, organismes publics et organismes fournissant des services d'utilité publique</li> <li>Nombre d'interventions dans les dossiers individuels lorsque requis</li> </ul>	Comité aménagement	
	4.2. Faire évoluer la Politique d'aménagement de la fédération en conformité avec la politique provinciale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adopter la politique de la fédération (oct. 20)</li> <li>Adapter la politique avec le contenu provincial (août à sept. 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique d'aménagement évolue en fonction des enjeux régionaux</li> </ul>		
	4.3. Produire un aide-mémoire pour aider les producteurs lors d'un dépôt de projet à la CPTAQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produire un aide-mémoire pour outiller les administrateurs des SL dans les dossiers de morcellement agricole</li> <li>Diffuser l'aide-mémoire (fév. et mars 21)</li> <li>Identifier si d'autres aide-mémoire devraient être produits (en continu)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aide-mémoire réalisé</li> </ul>		
	4.4. Poursuivre la tournée des MRC pour présenter la politique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Retarder la tournée à la suite de la pandémie et des modifications à la politique provinciale.</li> <li>Reprendre la tournée complet (déc. 21 à déc. 22)</li> <li>Préparer et déposer le projet à l'entente sectorielle du CAR « Discussion régionale sur la protection du territoire agricole » (déc. 20 à janv. 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tournée pour présenter la politique d'aménagement terminée</li> </ul>		
	4.5. Former les élus sur la LPTAA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparer et donner une formation sur l'application de la politique et compréhension des objectifs de la LPTAA (aux présidents, administrateurs-responsables et conseillers syndicaux (janv. et fév. 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation donnée</li> </ul>		
<b>5. Déployer la veille stratégique dans l'ensemble de l'organisation</b>	5.1. Implanter un mécanisme de suivi des représentations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demander aux SL d'identifier comment ils effectuent le suivi de leur représentation (sept. 21 à avril 22)</li> <li>Fournir des outils aux conseillers syndicaux pour les outiller dans l'implantation d'un mécanisme de suivi (ex : checklist de dossiers/sujets à suivre) (sept. 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>100 % des SL ont un mécanisme de suivi des représentations (OBV, CCA...)</li> </ul>	Comité aménagement  Comité vie syndicale et communications	

Stratégies	Actions	Feuille de route	Cibles	Responsable	Sur la cible
	5.2. Poursuivre la mise en place de la veille en collaboration avec le SL et aider à identifier des solutions aux problématiques rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demander aux SL de faire son portrait (rôle, procédures, suivis, actions...) et d'identifier des améliorations (mars à sept.21)</li> <li>Rédiger des interactifs afin de faciliter la réalisation du portrait et le travail des élus (janv. 21 et janv. 22)</li> <li>Discuter à une table des SL par an (mars 21 et mars 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>100 % des SL appliquent la veille stratégique</li> </ul>		
	5.3. Former et accompagner les élus	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir aux syndicats de suivre la formation « Du super administrateur au CA optimal » (janv. 21)</li> <li>Planifier les formations (janv. à juin 21 et janv. à juin 22)</li> </ul>			
	5.4. Mettre en place un suivi des informations transmises par les SL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finaliser l'intégration du processus (déc. 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi des informations mis en place</li> <li>Création d'un dossier veille dans tous les syndicats locaux</li> </ul>		
<b>Vie syndicale et communications</b>					
<b>6. Impliquer la relève syndicale</b>  	6.1. Accompagner les agricultrices dans leur projet sur la mixité des CA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Animer le forum sur la mixité (fév. 20)</li> <li>Suggérer des noms à la FAQ pour les capsules sur l'entrepreneuriat au féminin (mai 20)</li> <li>Rechercher des mentors pour les agricultrices (juin 20)</li> <li>Former le comité sur la relève et la mixité (déc. 20)</li> <li>Participer aux rencontres des SL avec Marcel Groleau (mars 21)</li> <li>Tenir 6 rencontres du comité sur la relève et la mixité pour décliner la stratégie provinciale en région (fév. 21 à déc. 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>100 % des postes vacants comblés dans les syndicats locaux</li> </ul>	Comité relève syndicale et mixité	
	6.2. Transmettre aux agricultrices les postes vacants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffuser le portrait à la Table des spécialités (mars 20)</li> <li>Adapter le bottin afin de pouvoir faire sortir facilement les postes vacants (janv. 21)</li> <li>Transmettre les postes vacants (juin 21 et juin 22)</li> </ul>			
	6.3. Proposer et instaurer des pratiques de recrutement efficaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir la campagne <i>S'impliquer, c'est bâtir l'avenir</i> (infolettre, Facebook...) (déc. 20)</li> <li>Proposer le visuel <i>S'impliquer, c'est bâtir l'avenir</i> pour les AGA de SL et de spécialités (janv. 21)</li> <li>Développer des portraits d'administrateurs (avril à déc. 21) 2 portraits réalisés en 2020</li> <li>Identifier des pratiques de recrutement et d'intégration efficaces (janv. à mars 21)</li> </ul>			

Stratégies	Actions	Feuille de route	Cibles	Responsable	Sur la cible
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer des pratiques et consulter les syndicats locaux (fév. à avril 21)</li> <li>Obtenir l'engagement des SL à réaliser des actions (avril à oct. 21)</li> <li>Documenter les résultats et en discuter avec les SL et les spécialités (juil. à sept 22)</li> </ul>			
	6.4. Intégrer les nouveaux administrateurs 6.5. Former la relève syndicale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les nouveaux administrateurs – 2 ans (mars 21 et 22)</li> <li>Proposer aux nouveaux administrateurs des formations et des outils (avril 21 et 22)</li> <li>Sonder les nouveaux administrateurs (oct. à déc. 22)</li> </ul>			
<b>7. Assurer un contact régulier avec tous les producteurs et la relève agricole</b>	7.1. Rencontrer les nouveaux producteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adopter le nouveau processus d'accueil et début de la mise en place (janv. 20)</li> <li>Bonifier le processus d'accueil (nov. 20, juin 21 et juin 22)</li> <li>Présenter les résultats aux SL et discuter des améliorations à apporter (déc. 20 à mars 21)</li> <li>Transmettre les résultats annuellement (juin 21 et juin 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>95 % des nouveaux producteurs rencontrés</li> </ul>	Comité vie syndicale et communications	
	7.2. Développer une infolettre courriel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer le modèle d'infolettre (mars 20)</li> <li>Produire les infolettres (17 en 2020)</li> <li>Bonifier l'infolettre (contenu, utilisation et processus) (janv. 21 et nov. 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>10 infolettres par année</li> </ul>		
	7.3. Proposer des nouvelles formules (consultation d'automne-2020-2022 et AGA-2021)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer une formule pour les consultations d'automne 2020 (mars à juin 20)</li> <li>Proposer une formule pour les AGA 2021 (nov. à déc. 20)</li> <li>Proposer une formule pour les consultations d'automne 2022 (mai à juin 22)</li> <li>Évaluer les formules proposées (janv. 21, juin 21 et déc. 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formules proposées pour les consultations d'automne et les AGA</li> </ul>		
	7.4. Identifier des lieux permettant aux producteurs de s'impliquer	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier où les producteurs non-administrateurs peuvent s'impliquer (juin à août 22)</li> <li>Diffuser l'information (sept. à déc. 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lieux identifiés pour les producteurs qui souhaitent s'impliquer</li> </ul>		
	7.5. Développer des partenariats avec les institutions d'enseignement pour rencontrer la relève agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consulter les groupes relève afin d'identifier ce qui peut être fait (sept.21)</li> <li>Définir le plan d'action (sept. à déc. 21)</li> <li>Réaliser les actions (fév. à avril 22) (août à nov. 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de partenariats développés avec les institutions d'enseignement</li> </ul>		
	8.1. Réagir rapidement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser les sondages, les médias sociaux, les vidéoconférences, les Facebook live et l'infolettre (en continu)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recette pour rejoindre les producteurs identifiés</li> </ul>		

Stratégies	Actions	Feuille de route	Cibles	Responsable	Sur la cible
<b>8. Mobiliser les producteurs agricoles</b>	8.2. Identifier, utiliser et développer des outils technologiques pour rejoindre les producteurs à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recenser d'autres outils ou références (avril à juil. 21)</li> <li>Préparer une recette (incluant un questionnaire) et la diffuser aux employés (juil. à sept. 21)</li> <li>Appuyer les SL dans le développement de groupe Facebook (administrateurs et/ou producteurs) (en continu)</li> <li>Documenter les enjeux</li> </ul>		Comité vie syndicale et communications	
	8.3. Diffuser les gains obtenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lors de l'analyse de l'infolettre, identifier ce qu'y pourrait être réalisé de plus et comment y arriver (janv. 21 et nov. 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gains diffusés</li> </ul>		
<b>Valorisation</b>					
<b>9. Être reconnu par nos décideurs</b>	9.1. Impliquer les députés et ex-députés et leur entourage dans certains dossiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontrer régulièrement le MAPAQ/FADQ</li> <li>Produire un document « Demandes Covid-19 » pour soutenir les SL dans leur représentation</li> <li>Transmettre l'infolettre aux députés, MRC et municipalités (en continu)</li> <li>Inviter les décideurs à participer à nos projets (ALUS, bandes riveraines...) (en continu)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de décideurs participant à nos activités</li> <li>Nombre de partenariats développés</li> </ul>	Comité exécutif	
	9.2. Inviter les décideurs dans nos activités				
	9.3. Participer au comité agricole régional (CAR)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer à toutes les rencontres (en continu)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de rencontres du CAR</li> </ul>		
	9.4. S'impliquer lors des campagnes électorales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer la stratégie et la mettre en place : élections municipales (juin à nov. 21) et élections provinciales (juin à nov. 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégies développés</li> </ul>		
<b>10. Promouvoir notre apport économique et sociétal</b> 	10.1. Mener une étude pour chiffrer notre apport économique (région et MRC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter les statistiques existantes (mai à nov. 20)</li> <li>Identifier ce qui manque et comment les trouver (déc. 20 à mars. 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet d'études développé</li> </ul>	Comité exécutif	
	10.2. Mettre à jour nos fiches par MRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à jour des fiches par MRC (mai à août 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour des fiches réalisée</li> </ul>		
	10.3. Identifier une stratégie pour diffuser l'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier la stratégie (sept. à déc. 21)</li> <li>Diffuser l'information (janv. à avril 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie identifiée</li> </ul>		
<b>11. Nos administrateurs et les partenaires sont des</b>	11.1. 2020-Explorer la possibilité d'en faire le sujet de l'AGA en 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer la possibilité d'en faire le thème de l'AGA (mars à juin 20)</li> <li>Produire un document de soutien pour les CA des SL (déc. 20)</li> <li>Préparer une période de temps à inclure dans les AGA de SL (oct. 20 à fév. 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilité d'en faire le thème de l'AGA explorée</li> </ul>	Comité vie syndicale et communications	

Stratégies	Actions	Feuille de route	Cibles	Responsable	Sur la cible
ambassadeurs dans les médias		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les présentations et compiler les résultats (fév. à avril 21)</li> </ul>			
	11.1. Développer une stratégie de porte-parole médias 11.2. Identifier les partenaires et développer une stratégie pour qu'ils deviennent des ambassadeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer la stratégie et la faire adopter (avril à sept.21)</li> <li>Tester la stratégie auprès d'administrateurs et de partenaires sélectionnés (oct. 21 à mars 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie de porte-parole développée et réalisée</li> <li>Partenaires et stratégies identifiés</li> </ul>		
<b>Environnement d'affaire</b>					
<b>12. Exiger une fiscalité foncière agricole équitable</b>  	12.1. Informer et mobiliser les producteurs 12.2. Outiller les administrateurs sur le projet de Loi 48 pour qu'ils interviennent auprès des élus municipaux 12.3. S'impliquer et s'assurer que les modifications soient à l'avantage des producteurs de la région	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir des outils et des formations</li> <li>Projet de loi 48 adopté à l'Assemblée nationale du Québec</li> <li>Présenter les modifications lors de consultation d'automne</li> <li>Diffuser les informations dans l'infolettre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet de Loi répondant à nos besoins adopté</li> </ul>	Comité fiscalité municipale	
	12.4. Revendiquer des améliorations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les résultats du programme modifié en 2021</li> <li>Élaborer nos revendications</li> <li>Collaborer avec l'UPA</li> </ul>			
<b>13. Assurer un environnement d'affaires propice au développement et à l'arrivée de nouvelles entreprises</b>	13.1. Réagir rapidement aux catastrophes régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des actions lors de la pandémie (informations aux producteurs et représentations)</li> <li>Participer au mouvement Mangeons local plus que jamais!</li> <li>Réaliser des actions lors de la sécheresse 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus de nouveaux producteurs que de départ dans 100 % des SL</li> </ul>	Comité exécutif	
	13.2. Appuyer les groupes dans leurs revendications ou mobilisations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer les producteurs forestiers (sciage résineux)</li> <li>Adopter une résolution au CA sur l'ASREC</li> <li>Développer une stratégie pour obtenir des améliorations aux programmes de gestion des risques (janv. à avril 21)</li> </ul>			
	13.3. S'impliquer dans des projets portant sur l'économie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer le projet régional d'économie circulaire appliqué au secteur agroalimentaire du CREM qui a reçu 75 000\$ de l'entente sectorielle</li> <li>Effectuer une vigie afin, s'il y a lieu, d'impliquer dans d'autres projets (en continu)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Implications réalisées dans projets portant sur l'économie circulaire</li> </ul>		
	13.4. Identifier comment accompagner les producteurs ayant des problématiques d'assurances de ferme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informé sur les assurances de ferme lors des AGA 2020 et dans l'infolettre du 4 juin 20.</li> <li>Effectuer un suivi du dossier régulièrement et transmettre l'information aux producteurs (en continu)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actions identifiées pour les producteurs ayant des problématiques d'assurances</li> </ul>		

Stratégies	Actions	Feuille de route	Cibles	Responsable	Sur la cible
	13.5. Promouvoir la mise en place de fonds de micro-crédit dans les MRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter les réalisations (mai à sept. 21)</li> <li>Promouvoir les résultats, s'il est justifié de le faire (oct. à déc. 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion effectuée de la mise en place de fonds de micro-crédit</li> </ul>		
<b>14. Favoriser la santé psychologique des producteurs</b>	14.1. Identifier des actions avec des partenaires, les réaliser et les promouvoir	<ul style="list-style-type: none"> <li>Supporter le projet Romarin du SL Beauharnois-Salaberry</li> <li>Identifier le plan d'action pour obtenir 100 000\$ pour le financement des 2 travailleurs de rang</li> <li>Diffuser l'électrostatique aux producteurs</li> <li>Organiser une rencontre régionale (nov. 20)</li> <li>Souligner la semaine de prévention du suicide (fév. 21)</li> <li>Planifier et réaliser la campagne de financement afin de recueillir 100 000\$ d'ici décembre 2023 (sept. à déc. 21)</li> <li>Identifier un projet à faire financer dans le fonds Santé psychologique (sept. à déc. 21 et sept. à déc. 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actions identifiées, réalisées et promues</li> </ul>	Comité régional sur la santé psychologique	
<b>Services professionnelles</b>					
<b>15. Augmenter l'efficacité et la rentabilité de services ou mandats ciblés au SCF</b>	15.1. 2020-2021-Réunir les comités d'employés formés pour identifier les actions à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former les comités et tenir les rencontres de comité (Service de paie = 0, TET = 5, fiscalité = 2, rentabilité des états financiers = 5, qualité = 2)</li> <li>Transférer le service de paie à UPA Chaudière-Appalaches</li> <li>Mise en place d'une procédure informatisée des demandes en fiscalité</li> <li>Implanter le dossier sans papier et automatiser plusieurs processus</li> <li>Mise à jour du dossier modèle</li> <li>Réévaluer les comités et les objectifs annuellement (juin 21 et juin 22)</li> <li>Tenir les comités (sept. à déc. 21 et sept. à déc. 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diminuer ou éliminer les pertes selon mandats</li> <li>Réduire la vulnérabilité (paie et main-d'œuvre étrangère)</li> <li>Implanter et standardiser contrôle de qualité</li> </ul>	CA du SCF	
<b>16. Mise en place d'un réseau formel des SCF</b>	16.1. 2020-S'impliquer et mettre en œuvre le plan d'action du Comité opérationnel provincial de la coopérative	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diriger le comité Processus Qualité</li> <li>Démarrer la coopérative de service</li> <li>Embaucher une recruteuse pour la Coop</li> <li>Finaliser le déploiement de l'image de marque (sept. 20 à juin 21)</li> <li>Poursuivre la mise en place de la Coop (en continu)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procédures standardisées</li> <li>Image de marque développée</li> <li>Processus de recrutement standardisé</li> </ul>	CA du SCF	
	17.1. 2020-2021-Embaucher des ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>Embaucher deux stagiaires CPA et un finissant à la maîtrise en fiscalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>26 % de taux global de pénétration atteint</li> </ul>	CA du SCF	



Stratégies	Actions	Feuille de route	Cibles	Responsable	Sur la cible
<b>17. Accroître les parts de marché du SCF</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre l'embauche de professionnels pour soutenir le développement (en continu)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 60 % d'augmentation du chiffre d'affaires (fiscalité, paie, tenue de livres et main-d'œuvre étrangère)</li> </ul>		
	17.2. 2020-2021-Participer à des activités syndicales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir les services dans l'infolettre</li> <li>• Offrir des déjeuners-conférences (janv. 20)</li> <li>• Offrir des conférences (en continu) <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rivière Noire sur la fiscalité des entreprises</li> <li>✓ Producteurs anglophones « What if the tax auditors come to your farm? »</li> </ul> </li> <li>• Poursuivre l'offre de conférence (en continu)</li> <li>• Poursuivre les collaborations avec le CRFA et Agriconseils (en continu)</li> </ul>			
	17.3. 2020-2021-Promouvoir les services lors des activités syndicales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépliant diffusé aux administrateurs lors de l'envoi du rapport annuel 19-20 de la fédération (nov. 20)</li> <li>• Identifier d'autres opportunités (mai à juin 21 et mai à juin 22)</li> </ul>			
	17.4. 2020-2021-Identifier les opportunités et les marchés à saisir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer d'avoir les professionnels disponibles avant d'avancer</li> <li>• Collaborer aux initiatives de la Coop (en continu)</li> </ul>			
<b>18. Développer les services RH au CEA</b>	18.1. Promouvoir et faire connaître les services-conseils en RH	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir les services dans l'infolettre</li> <li>• Réaliser des capsules et des articles (5 environ)</li> <li>• Dépliant diffusé aux administrateurs lors de l'envoi du rapport annuel 19-20 de la fédération (nov. 20)</li> <li>• Libérer du temps aux conseillères pour qu'elles soient en mesure d'offrir du service (Juin 21 à déc. 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 % d'augmentation du nombre de clients en RH</li> </ul>	Table de travail du CEA	
	18.2. Développer des outils RH adaptés à la réalité agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les outils d'AGRIcarrières</li> <li>• Personnaliser certains outils en fonction des besoins des entreprises</li> <li>• Collaborer avec AGRICarrières pour le développement d'outils et de capsules (en continu)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils RH développés</li> </ul>		
<b>19. Aider les producteurs à faire face à la pénurie de main-d'œuvre</b>	19.1. Identifier des solutions pour aider les producteurs à faire face à la pénurie de main d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les producteurs (TET, main-d'œuvre locale) lors de la pandémie</li> <li>• Administrer et promouvoir la campagne « J'y vais sur le champs »</li> <li>• Communiquer avec les clients, producteurs, MAPAQ, MRC, municipalités et citoyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'action identifié (actions à réaliser et cibles à atteindre)</li> <li>• Collaboration étroite avec AGRICarrières</li> </ul>	Table de travail du CEA	

Stratégies	Actions	Feuille de route	Cibles	Responsable	Sur la cible
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des rencontres et réaliser des communications pour sensibiliser les producteurs aux réalités du marché (nov. 21 à fév. 22 et nov. 22 à fév. 23)</li> </ul>			
	19.2. Poursuivre la formation de la main d'œuvre (producteurs, employés)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseiller les employeurs et gérer la subvention Agri Emploi et Agri Francisation avec eux (en continu)</li> <li>Élaborer le calendrier de formation (2 fois par année) (janv. 20, sept. 20, janv. 21, sept. 21, janv. 22 et sept. 22)</li> <li>Identifier des nouvelles formations (en continu)</li> </ul>			
	19.3. Soutenir les actions des différentes instances pour faciliter et simplifier l'accès à la main d'œuvre étrangère (temporaire ou permanente)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaborer avec l'Union et les gouvernements (en continu)</li> </ul>			
	19.4. Poursuivre la promotion des programmes d'apprentissage en milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir les PAMT et conseiller les producteurs (en continu)</li> </ul>			
	19.5. Réaliser divers partenariats	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir des contacts avec les MRC, les écoles et les organismes d'employabilité (en continu)</li> </ul>			
	19.6. Simplifier et repenser le transport de la main-d'œuvre occasionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Repenser le transport en fonction des mesures sanitaires exigées lors de la pandémie</li> <li>Centraliser la gestion des autobus chez Agrijob pour 3 régions (Montérégie, Lanaudière, Outaouais-Laurentides)</li> <li>Stabiliser le transport de la main-d'œuvre (avril 21 à oct. 21 et avril 22 à oct.22)</li> </ul>			
<b>20. Développer la marque employeur de la fédération régionale</b>	20.1. Identifier et promouvoir notre marque employeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre connaissance des résultats de l'étude effectuée par la Confédération</li> <li>Confier un mandat à MCE conseils « Évaluation des besoins en ressources humaines »</li> <li>Mettre en œuvre les recommandations de MCE conseils</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marque employeur identifiée et promue</li> </ul>	Comité exécutif	
	20.2. Identifier les orientations pour le bureau de Saint-Rémi et Saint-Hyacinthe	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaménager l'aile du SCF (oct. à déc. 20)</li> <li>Identifier l'orientation pour Saint-Rémi (mars 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Orientations adoptées</li> </ul>		
	20.3. Définir l'échéancier et réaliser les actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Budget obtenu du PACME pour formation aux employés sur le service client (5 formations offertes à 50 employés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Échéancier défini et actions réalisées</li> </ul>		
<b>Organisation et instances</b>					
	<b>Fédération :</b>				

Stratégies	Actions	Feuille de route	Cibles	Responsable	Sur la cible	
<b>21. Améliorer l'efficacité de nos instances</b>	21.1. Revoir le modèle d'ordre du jour et le déroulement pour favoriser l'implication des membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Malgré la pandémie, des rencontres de CA ou de comités avec l'outil Zoom sont organisées</li> <li>Proposer un nouveau modèle d'ordre du jour (oct. 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Modèle d'ordre du jour revu</li> </ul>	Comité exécutif		
	21.2. Bonifier le formulaire d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer un nouveau modèle de formulaire d'évaluation (oct. 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formulaire d'évaluation bonifié</li> </ul>			
	21.3. Rendre disponible des outils pour assurer la communication entre les CA et entre les comités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier comment y arriver et les outils disponibles (oct. 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Outils privilégiés pour assurer la communication mis en place</li> </ul>			
	21.4. Rendre de l'information accessible en tout temps aux administrateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier comment y arriver (août à oct. 21)</li> </ul>				
	21.5. Explorer la possibilité de tenir un CA sur un autre territoire avec une activité sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réfléchir sur cette possibilité (janv. 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilité de tenir un CA sur un autre territoire explorée</li> </ul>			
	21.6. Faire le suivi et adapter nos règlements au besoin	<ul style="list-style-type: none"> <li>Modifier les règlements généraux des SL (11 SL sur 15)</li> <li>Accompagner les syndicats qui n'ont pas pu modifier leur règlement (sept. 20, fév. à avril 21 et fév. à avril 22)</li> <li>Proposer des modifications aux règlements de la fédération (général et régie interne) (avril à juin 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi des règlements effectué et adaptation effectuée au besoin</li> </ul>	Comité vie syndicale et communications		
	<b>Ensemble des administrateurs</b>					
	21.7. Former sur le rôle et les responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les calendriers de formation (sept. 20 à janv. 21, sept. à nov. 21 et sept. à nov. 22)</li> <li>Réaliser les calendriers de formation (janv. à juil. 21 et janv. à juil. 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>100 % des SL suivent une formation par année</li> </ul>	Comité vie syndicale et communications		
21.8. Accompagner les groupes vers l'adoption de pratiques de gouvernance efficaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir une formation sur la gouvernance au CA de la fédération et aux conseillers (juin 21)</li> <li>Évaluer la pertinence de décliner certains aspects dans les spécialités ou les SL (août à sept. 21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pratiques de gouvernance identifiées et groupes accompagnés</li> </ul>				
<b>22. Assurer la cohésion entre les administrateurs</b>	22.1. Organiser des tables des spécialités et des tables des syndicats locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 Table des spécialités (mars 20). Tables des SL prévues en (mars et août 20) ont été annulées</li> <li>Adopter un calendrier pour les Tables des spécialités (oct.20 et nov. 20)</li> <li>Organiser les Tables des spécialités (oct. 20, janv. 21, mars 21 (conjointe), mars 22, sept. 22 et nov. 22)</li> <li>Organiser les Tables des syndicats locaux (janv. 21, mars 21 (conjointe), août 21, mars 22 et août 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>4 tables par année organisées</li> </ul>	Comité vie syndicale et communications		

Stratégies	Actions	Feuille de route	Cibles	Responsable	Sur la cible
	22.2. Organiser une tournée des CA par les parrains	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier la tournée (juin à sept. 21)</li> <li>• Réaliser la tournée (oct. 21 à avril 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 rencontres par année organisées</li> </ul>	Comité exécutif	
	22.3. Instaurer une communication ouverte entre le CE, les présidents des SL et des spécialités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfléchir à comment y arriver en profitant des travaux sur la relève syndicale et la mixité (en continu)</li> </ul>			
	22.4. Évaluer la pertinence de développer un outil pour informer les administrateurs si l'infolettre ne répond pas entièrement au besoin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer la pertinence au comité VS-COM et effectuer des recommandations (sept. 22)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de développer un nouvel outil est évaluée</li> </ul>	Comité vie syndicale et communications	



POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR

*Montérégie*

## 9.1. ACTIVITÉS SYNDICALES À VENIR





# ACTIVITÉS SYNDICALES À VENIR

**28 janvier 2021** - Table des syndicats locaux (9 h à 12 h)  
(Président et vice-président des syndicats locaux, 3 personnes maximum par syndicat)

**29 janvier 2021** – Table des spécialités (9 h à 12 h)  
(Président ou représentant des spécialités)

**3 février 2021** – Formation sur les rôles du responsable pour les dossiers de CPTAQ  
(président et administrateurs-responsable des dossiers de CPTAQ)

**Fin mars 2021** – Table conjointe

**12 mars et 17 mars 2021** - Tournée « Parlez-moi de vos syndicats locaux » – Marcel Groleau  
(Président et vice-président des syndicats locaux)

**2 février 2021 à ...** - AGA des spécialités

**22 février 2021 à ...** - AGA des syndicats locaux

# RASSEMBLEMENT DES MEMBRES ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

## Rencontre virtuelle

JOUR, X FÉVRIER OU MARS 2021 de 9 h à 12 h



Chers productrices et producteurs,

À la suite de la modification de notre règlement général, l'assemblée générale annuelle de votre syndicat prendra une nouvelle forme cette année. Il s'agira donc d'un rassemblement des membres suivi d'une courte assemblée générale afin de procéder notamment à l'élection des administrateurs. En raison de la situation actuelle, le Syndicat invite les producteurs à une rencontre virtuelle. Indiquer les principaux sujets. Passez le mot à votre relève et aux autres personnes impliquées dans votre ferme.

Au plaisir de vous y voir!

NOM DU PRÉSIDENT, président

### Comment s'inscrire ?

Afin d'être en mesure de bien coordonner notre activité, nous vous demandons de vous inscrire à l'avance avec le lien suivant avant le X mars : <https://zoom.us/joining/register/METTRE LIEN>

Vous recevrez automatiquement par courriel le lien pour vous brancher à la plateforme Zoom au moment de la réunion. Vous trouverez dans cet envoi les instructions détaillées vous permettant d'utiliser la plateforme ZOOM pour cette activité.

Pour ceux et celles qui sont moins familiers avec la plateforme Zoom, nous vous invitons à vous connecter 30 minutes à l'avance afin d'effectuer des tests.

Si vous avez des questions ou des difficultés, contacter XXXXXX par courriel à [XXXXX@upa.qc.ca](mailto:XXXXX@upa.qc.ca) ou par téléphone au 450 774-9154 poste XXXX.



S'IMPLIQUER c'est  
**BÂTiR**  
L'AVENIR

Chaque année, quelque 1 800 agricultrices et agriculteurs font le choix de s'impliquer dans leur syndicat local, fédération régionale ou groupe spécialisé pour faire avancer les dossiers agricoles et être au cœur de l'action.

Et vous, y avez-vous déjà pensé?  
Pour en savoir plus et découvrir des administratrices et administrateurs passionnés :

[www.upa.qc.ca/s-impliquer](http://www.upa.qc.ca/s-impliquer)



## DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

### Rassemblement des membres



- 9 h Accueil
- 9 h 30 Ouverture de l'assemblée, nouvelles du syndicat (rapport d'activités et finances)
- 9 h 45 Dossiers chauds de l'UPA Montérégie, Nom du représentant
- 10 h **Thématique : Pour valoriser nos réalités agricoles : chacun a un rôle à jouer**  
*Les médias parlent souvent d'agriculture, mais pas toujours de façon positive. Vous en saurez plus sur ce qui se fait à l'U et la façon dont certains producteurs s'impliquent. Nous échangerons sur ce qui peut être amélioré.*  
*Nous sommes toujours à la recherche de producteurs pour répondre à des demandes médias, pour nous aider à mieux connaître ceux qui sont intéressés, merci de compléter le sondage suivant (insérer le lien)*
- 11 h Autre activité ou conférencier
- 11 h 15 Commentaires et questions des producteurs

### Assemblée générale

- 11 h 30 Ouverture, adoption avis de convocation et de l'ordre du jour  
Élection des administrateurs\* (nommer les postes)  
Résolutions d'urgence\*
- 12 h Levée de l'assemblée

\*Pour vous présenter comme administrateurs ou pour déposer une résolution d'urgence, veuillez en informer Jean Dumont, conseiller syndical, au 450 774-9154, poste 5213 **avant midi le 6 mars 2021.**



S'IMPLIQUER c'est  
**BÂTiR**  
L'AVENIR

Patricia MEUNIER  
Productrice laitière et acéricole  
Montérégie

Chaque année, quelque 1 800 agricultrices et agriculteurs font le choix de s'impliquer dans leur syndicat local, fédération régionale ou groupe spécialisé pour faire avancer les dossiers agricoles et être au cœur de l'action.

Et vous, y avez-vous déjà pensé?

Pour en savoir plus et découvrir des administratrices et administrateurs passionnés :

[www.upa.qc.ca/s-impliquer](http://www.upa.qc.ca/s-impliquer)

## BILAN DE L'ANNÉE

### Activités

XXXXXX

SIMPLIFIER.com  
**BATIR**  
L'AVENIR

### Formations

XXXXXX

### Commandites

XXXXXX

### Composition du conseil d'administration

METTRE LES NOMS DES MEMBRES DE  
VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## RAPPORT FINANCIER

RÉSULTATS	2020	2019
<b>PRODUITS</b>		
Allocations PPAQ	23 001 \$	23 443 \$
Promotion	2 343	2 351
Remboursement des dépenses	2 496	3 787
Formation	6 818	7 776
Vente d'articles promotionnels	-	1 962
Intérêts	222	184
	36 880	43 503
<b>CHARGES</b>		
Contrat de service UPA Montérégie	14 731	16 069
Services professionnels	783	741
Conseil d'administration	2 933	3 703
Formation	6 471	7 163
Assemblée générale annuelle du syndicat	1 293	1 146
Représentation	776	2 916
Activité syndicale	660	-
Achat d'articles promotionnels	-	2 298
Immatriculations	35	34
	30 818	37 378
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>6 062 \$</b>	<b>6 127 \$</b>
<b>BILAN</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Actif	53535 \$	26 108 \$
Passif	10000	10000
<b>Avoir net</b>	<b>47 780 \$</b>	<b>41 108 \$</b>



### Êtes-vous sur l'application Mangeons local plus que jamais ?

Vous effectuez de la vente à la ferme et vous n'êtes pas encore inscrits sur l'application Mangeons local plus que jamais ? Il est encore temps de le faire !

Si vous avez besoin d'aide pour vous inscrire, contactez Valérie Plante

Par téléphone au 450 454-5115, poste 6286

Par courriel au [xlplante@upa.qc.ca](mailto:xlplante@upa.qc.ca)





# ACTIVITÉS SYNDICALES À VENIR

Le calendrier de formation devrait sortir bientôt. Une formation sur la gouvernance sera offerte au conseil d'administration de la fédération régionale plus tard en 2021 (elle devrait être donnée par BHLF avocats).

Report du Sommet virtuel agroenvironnemental qui devait avoir lieu du 18 au 22 janvier 2021.



POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR

*Montérégie*

## 9.2. REPORT DU GALA DES AGRISTARS

A collage of agricultural images is arranged in a triangular shape on the right side of the page. At the top, a man and a woman smile together. Below them is a field of golden wheat. At the bottom, a woman is seen from behind, kneeling in a field of green plants.

ENSEMBLE  
POUR NOURRIR  
ET FAIRE GRANDIR LE QUÉBEC

# REPORT DU GALA DES AGRISTARS

Une 8<sup>e</sup> édition virtuelle empreinte de solidarité



Présenté par



- Report du gala au printemps 2021 (Soirée virtuelle)
- Entièrement réinventé et empreinte de solidarité, sous le thème de la santé psychologique : *Ensemble, récoltons l'espoir!*
- Tous les profits seront directement versés à l'organisme *Au coeur des familles agricoles* (ACFA) pour permettre l'embauche de deux travailleurs de rang en Montérégie
- Lettre sera transmise aux détenteurs de sièges payants :
  1. Convertir en don le montant d'achat de billets. Les sommes amassées seront entièrement versées à l'ACFA. Reçus de bienfaisance pourront être transmis.
  2. Les remboursements seront aussi possibles.





POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR

*Montérégie*

## 9.3. AGA DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE - Justification des absences



## Raisons absences AGA Fédération 8 octobre 2020

	Nombre d'absent	Pas de réponse	Autre chose ou manque de temps	Manque de connaissance de zoom	Pas d'accès à internet	Manque d'intérêt	Pas su	Faible ou pas de connaissance de zoom
Beauharnois-Salaberry	9	2	5	1	0	1	0	3
Brome-Missisquoi	11	1	4	1	0	5	0	0
Jardins de Napierville	13	2	11	0	0	0	0	2
Haute Yamaska	9	2	5	0	1	0	1	2
Haut-Richelieu	4	0	4	0	0	0	0	0
Haut St-Laurent	17	1	13	0	3	0	0	3
Marguétite d'Youville/Longueuil	10	3	4	3	0	0	0	4
Maskoutains Nord-Est	12	12	0	0	0	0	0	0
Richelieu Yamaska	10	6	4	0	0	0	0	1
Rivière Noire	9	2	6	1	0	0	0	3
Roussillon	7	1	5	0	1	0	0	3
Rouville	14	7	5	0	1	1	0	2
Vallée maskoutaine	10	7	3	0	0	0	0	0
Vallée du Richelieu	7	0	6	0	0	1	0	0
Vaudreuil Soulanges	12	6	5	0	1	0	0	1
<b>Total</b>	<b>154</b>	<b>52</b>	<b>80</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>24</b>
<b>Total %</b>		<b>34%</b>	<b>52%</b>	<b>4%</b>	<b>5%</b>	<b>5%</b>	<b>1%</b>	<b>24%</b>

## **Programme de reconnaissance et de soutien des efforts environnementaux des entreprises agricoles en Montérégie**

### **Mise en contexte du projet :**

Les aménagements agroenvironnementaux, notamment ceux mis en place en bordure des cours d'eau, permettent de restaurer et d'améliorer la qualité de l'eau, la biodiversité et de réduire les émissions de gaz à effets de serre. Toutefois, ils nécessitent l'utilisation de superficies agricoles, donc des pertes de revenus de production, dans un contexte où la valeur moyenne des terres en culture transigées en Montérégie était d'environ 36 000 \$/ha en 2018 (FADQ, 2019). Pourtant, les entreprises agricoles qui font le choix de poser ces gestes pour les générations futures ne bénéficient pas d'une valorisation et d'une reconnaissance à la hauteur de leurs efforts. C'est dans ce contexte que nous souhaitons mettre en place, avec le soutien de Desjardins, un programme de reconnaissance et de bourses incitant la mise en place d'actions agroenvironnementales par les productrices et producteurs agricoles de la Montérégie. En développant ce programme de reconnaissance et de bourses permettant de valoriser les actions agroenvironnementales visant à améliorer la qualité de l'eau et des habitats fauniques riverains, nous souhaitons nous positionner comme étant un chef de file en agriculture durable en étant une référence pour les autres régions.

### **Description du projet :**

Le projet vise à mettre en place des moyens efficaces et durables afin d'inciter un maximum de producteurs agricoles à réaliser des aménagements agroenvironnementaux durables en bordure des cours d'eau supérieurs aux normes en vigueur grâce à l'octroi de Bourses AgrEAUResponsables et par la mise en place d'une nouvelle reconnaissance agroenvironnementale régionale Ferme agrEAUenvironnementale. Cette initiative permettra :

- D'offrir des services-conseils personnalisés;
- De développer des outils de sensibilisations;
- De développer des outils de reconnaissance et de valorisation;
- D'organiser des activités de transfert de connaissance;
- De remettre des bourses aux producteurs agricoles;
- De valoriser les actions en agroenvironnement et créer un incitatif à leur mise en place.

Ainsi, un appel de projets sera lancé annuellement en février afin d'identifier les fermes voulant faire des aménagements agroenvironnementaux sur plus de 0,25 hectare dans l'année en cours et obtenir une bourse. Les aménagements admissibles pour les bourses devront être implantés dans la bande riveraine et aller au-delà de la réglementation en vigueur. Les entreprises agricoles voulant obtenir la reconnaissance Ferme agrEAUenvironnementale pour des aménagements existants pourront effectuer leurs demandes à partir d'octobre 2021 afin de développer préalablement la reconnaissance Ferme agrEAUenvironnementale de janvier à octobre 2021.

### **Bourses AgrEAUResponsables :**

Trois catégories seront présentes : herbacée, arbustive et multistrate (incluant arbres et arbustes). Chaque catégorie aura trois sous-catégories : 0,25 > 0,5 ha, 0,5 > 1 ha et 1 ha et plus selon le tableau suivant :

	<b>Couvert végétal</b>		
<b>Superficies</b>	<b>Herbacée</b>	<b>Arbustive</b>	<b>Multistrate</b>
0,25 > 0,5 ha	300 \$	400 \$	500 \$
0,5 > 1 ha	600 \$	800 \$	1 000 \$
1 ha et plus	900 \$	1 200 \$	1 500 \$

Chaque année, 5 bourses dans chaque sous-catégorie seront octroyées pour un montant annuel de : 36 000 \$. Deux Bourses AgrEAUResponsables Or Desjardins supplémentaires d'un montant de 10 000 \$ chacune qui seront octroyées annuellement : Une pour un projet exceptionnel et une pour une entreprise exceptionnelle. Les candidatures des deux Bourses AgrEAUResponsables Or Desjardins devront être déposées par les conseillers agricoles travaillant avec ces entreprises (agronomes). Les bourses seront attribuées au mérite de la candidature selon différents critères pondérés. Les récipiendaires seront annoncés lors du Gala Agristars de la grande Montérégie, organisé par la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Cet événement qui se déroule en avril de chaque année offre une grande visibilité aux lauréats et aux programmes de reconnaissance. Annuellement, ce sont donc 47 bourses, d'un total de 56 000 \$, qui seront remises aux producteurs. Ces bourses seront destinées aux producteurs agricoles qui mettront en place des aménagements planifiés notamment dans le cadre des programmes Prime-Vert du MAPAQ, PIH, programmes de la Fondation de la Faune, ou ALUS Montérégie et répondant à l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau et de la biodiversité des cours d'eau.

### **Reconnaissance Ferme agrEAUenvironnementale :**

La reconnaissance fera l'objet d'un cahier des charges et sera développée en début de projet. Des panneaux seront installés sur les fermes ayant obtenu la reconnaissance et permettront d'identifier la participation de la ferme au projet et les différents résultats des actions mises en place (exemple : amélioration de la qualité de l'eau, amélioration des habitats d'espèces en péril, réduction des gaz à effets de serre, etc.). Ces panneaux permettront à la collectivité d'identifier cette entreprise agricole comme étant une ferme mettant en place des actions environnementales pour la collectivité. De plus, la campagne de communication prévue dans le cadre du projet permettra de faire connaître cette reconnaissance à grande échelle. Un service-conseil sera également offert aux entreprises souhaitant obtenir la reconnaissance Ferme agrEAUenvironnementale. Nous visons 30 reconnaissances la première année et 100 reconnaissances annuellement les années suivantes (incluant les 47 récipiendaires des Bourses AgrEAUResponsables).

### **Activités de transfert :**

Afin de favoriser la mise en place d'aménagements menant à la reconnaissance Ferme agrEAUenvironnementale, des formations et des activités de transfert de connaissance sont prévues annuellement. Ainsi, des formations auront lieu aux printemps 2022 et 2023 et des activités de visites des aménagements auront lieu aux étés 2022 et 2023. Ces activités feront notamment la promotion des aménagements possibles permettant d'atteindre les résultats visés et des programmes disponibles soutenant financièrement la mise en place de ces aménagements.

**Cible générale :**

Mettre en place des moyens efficaces et durables afin d'inciter un maximum de producteurs agricoles à réaliser des aménagements agroenvironnementaux durables en bordure des cours d'eau permettant d'améliorer la qualité de l'eau et la biodiversité.

**Cibles spécifiques :**

- Créer une image de marque du nouveau programme et en assurer la diffusion afin de créer un mouvement (logo, slogan, panneaux à la ferme, etc.);
- Développer une reconnaissance qui reconnaît les efforts des productrices et producteurs;
- Recruter annuellement des producteurs sur tout le territoire de la Montérégie grâce à la diffusion d'un appel de projets;
- Offrir aux producteurs participants les services de biologistes et d'agronomes afin d'identifier les meilleurs aménagements et tirer le plus grand potentiel des bénéfices agroenvironnementaux offerts par ceux-ci;
- Proposer des formations et des activités de transfert de connaissances sur l'agroenvironnement;
- Développer des outils de sensibilisation destinés aux producteurs de la Montérégie;
- Prévoir des bourses versées aux productrices et producteurs participants pour compenser une partie des pertes encourues;
- Développer des outils permettant d'identifier les fermes récipiendaires.

Partenaires	Montant ou autre forme de participation	Statut (confirmé ou en attente)
Fédération de l'UPA de la Montérégie	144 069,18 \$	Confirmé
MRC/Municipalités	6 000,00 \$	En attente
Gouvernement provincial (MAPAQ)	405 000,00 \$	En attente
Producteurs agricoles	45 000,00 \$	En attente
Clubs-conseil en agroenvironnement (agronomes)	3 780,00 \$	En attente
Organismes de bassin versant	1 440,00 \$	En attente
Desjardins	450 000,00 \$	Confirmé
TOTAL (devrait être identique au coût total du projet)	<b>1 055 289,18 \$</b>	



Saint-Hyacinthe, le 18 janvier 2021

PAR COURRIEL

Monsieur François Vincent, président  
Syndicat de l'UPA de Beauharnois-Salaberry  
158, rue Principale  
Saint-Stanislas-de-Kostka, Québec J0S 1W0  
[agrifv@hotmail.com](mailto:agrifv@hotmail.com)

**OBJET : LA ROUTE DES SOLS EN SANTÉ**

La Fédération de l'UPA de la Montérégie souhaite soumettre une demande d'aide financière dans le cadre de la *Stratégie bioalimentaire Montérégie* (Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire pour la réalisation de projets structurants 2018-2022). Le projet d'une durée d'une année vise à valoriser et soutenir les mesures incitatives concernant les bonnes pratiques agroenvironnementales, en mettant l'emphase sur les pratiques en lien avec la santé des sols. L'objectif est de valoriser les producteurs ambassadeurs en Montérégie (pose de panneaux, carte virtuelle de la route des sols en santé) et d'accompagner les producteurs voulant faire une transition par la réalisation d'ateliers de mentorat (virtuels ou non selon le contexte sanitaire). Afin d'être en mesure de bonifier le financement demandé de 40 000 \$ (passant de 40 000 \$ à 80 000 \$), la fédération sollicite les syndicats locaux pour que ceux-ci :

- Offrent une contribution monétaire de 200 \$ ;
- Identifient un administrateur responsable qui participera à deux rencontres de suivi du comité de pilotage (contribution nature de 330 \$).

Ce projet permettrait de mettre en valeur le travail de nos producteurs. L'intégration dans la régie d'une ou des pratiques de conservation des sols nécessite un accompagnement soutenu, mais également une visibilité et un rayonnement des efforts consentis par les producteurs. C'est pourquoi la fédération sollicite les syndicats locaux afin qu'ils soient partenaires de ce projet collectif. Une réponse écrite serait appréciée **avant le 29 janvier 2021**. Un résumé du projet ainsi qu'un modèle de lettre d'appui sont d'ailleurs fournis en pièces jointes.

Veuillez accepter nos meilleures salutations,



François Thomas, directeur  
Direction de l'aménagement du territoire et du développement régional

c. c. Conseillers des syndicats locaux  
p. j. : Résumé du projet et modèle de lettre d'appui

3800, boulevard Casavant Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3  
450 774-9154

6, rue du Moulin  
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
450 454-5115

[www.upamonteregie.ca](http://www.upamonteregie.ca)

## **RÉSUMÉ DU PROJET « LA ROUTE DES SOLS EN SANTÉ »**

### **Objectif du projet :**

La Fédération de l'UPA de la Montérégie soumet une demande d'aide financière dans le cadre de la Stratégie bioalimentaire Montérégie (Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire pour la réalisation de projets structurants 2018-2022). Le projet « La route des sols en santé » d'une durée d'une année vise à valoriser et soutenir les producteurs de la Montérégie vers les bonnes pratiques agroenvironnementales, soit les pratiques de conservation des sols (par exemple : cultures de couverture, semis direct, engrais verts, cultures intercalaires). Ce projet comprend deux volets principaux :

- Réalisation d'ateliers de mentorat par des producteurs ambassadeurs;
- Pose de panneaux et réalisation d'une carte virtuelle « La route des sols en santé ».

Pour le volet de soutien aux producteurs vers l'implantation de nouvelles pratiques de conservation des sols, trois ateliers de mentorat par des producteurs ambassadeurs seront réalisés (et seront par la suite disponibles en consultation sur le web). Ils seront en mode virtuel ou non, dépendamment du contexte sanitaire. Les producteurs intéressés de l'ensemble de la Montérégie pourront participer à ces ateliers gratuitement.

Pour le volet de valorisation des efforts, nous identifierons une cinquantaine de producteurs ambassadeurs à travers la Montérégie en collaboration avec les clubs conseil. Nous valoriserons leur travail par la mise en place de panneaux illustrant les progrès en conservation des sols (petits panneaux mobiles visibles de la route). Une carte virtuelle nommée « la route des sols en santé » avec la localisation des panneaux et les informations sur les producteurs et leurs pratiques sera réalisée.

### **Les partenaires :**

Producteurs agricoles

Clubs conseil

Syndicats locaux de la Fédération de l'UPA de la Montérégie



## Attestation de Revenu Québec

Cette attestation est délivrée à la personne suivante :

FEDERATION DE L'UPA DE LA MONTEREGIE  
6, RUE DU MOULIN  
SAINT-REMI (QUEBEC) J0L 2L0

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1143243450

Elle atteste que la personne dont le nom figure ci-dessus répond, à la date de délivrance, aux conditions suivantes :

- Elle a produit les déclarations et les rapports exigés en vertu des lois fiscales québécoises.
- Elle n'a pas de compte en souffrance à l'endroit du ministre du Revenu du Québec en vertu de ces lois fiscales ou, si elle a un compte en souffrance, elle se trouve dans l'une ou l'autre des situations suivantes :
  - le recouvrement de ses dettes a été légalement suspendu;
  - des dispositions ont été convenues avec elle pour assurer le paiement de ses dettes, et elle n'est pas en défaut à cet égard.

Cette attestation est délivrée sous réserve des droits du ministre du Revenu, qui peut notamment procéder à toute vérification, à toute inspection, à tout examen ou à toute enquête. Le ministre peut aussi établir toute détermination, toute imposition et toute cotisation. Enfin, il peut rendre toute décision et recouvrer tout montant relativement à la personne dont le nom figure ci-dessus.

**Numéro de l'attestation** : 208190-BAWA-0759462

**Date et heure de délivrance de l'attestation** : 18 janvier 2021 à 16 h 23 min 57 s

**Date de fin de la période de validité de l'attestation** : 30 avril 2021

Certaines personnes pourraient être assujetties, selon certaines lois, aux obligations relatives à l'attestation de Revenu Québec, notamment l'obligation de vérifier l'authenticité de cette attestation. Pour plus d'information concernant les contrats visés par l'attestation de Revenu Québec, consultez notre site Internet au [www.revenuquebec.ca](http://www.revenuquebec.ca).